

Exposé des principes généraux sur les techniques de diffusion (d'après « Miranda Prorsus »)

Number 10, October 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/52284ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1957). Exposé des principes généraux sur les techniques de diffusion (d'après « Miranda Prorsus »). *Séquences*, (10), 31–33.



VOIX

AU DELA DE L'ECRAN

EXPOSÉ DES PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LES TECHNIQUES DE DIFFUSION

(d'après "Miranda Prorsus")

En 1936, Sa Sainteté le Pape Pie XI adressait aux Evêques des E.-U. la lettre encyclique "Vigilanti Cura" par laquelle il mettait les catholiques en garde contre les effets du mauvais cinéma, laissant aussi entrevoir les avantages que cet art pourrait apporter à l'humanité.

Le douze septembre dernier (vingt ans plus tard), le Pape Pie XII adressait aux catholiques du monde entier une autre lettre sur les trois grands moyens de diffusion: cinéma, radio, télévision. Ce document dépasse en étendue comme en profondeur tout ce qu'on pourrait imaginer sur le sujet. Il y a là tout un programme d'action. Partant des principes de base qui doivent orienter la diffusion sous toutes ses formes, le Saint Père précise, dans chacun des domaines concernés, les responsabilités respectives de la société civile, de l'Eglise et des groupes professionnels, les tâches à accomplir ainsi que les attitudes à prendre pour chaque chrétien.

L'introduction explique d'abord pourquoi l'Eglise s'intéresse aux techniques de diffusion: elles ont une puissante influence sur la manière de penser et d'agir des individus et des communautés. Et l'Eglise, par sa mission divine, a un message à transmettre aux hommes, "le message du salut éternel". La lettre prévient notre monde moderne que "si le développement des techniques de diffusion n'est pas soumis au joug suave de la loi du Christ, il risque d'être la cause de maux infinis." Enfin, c'est à la demande de "pasteurs zélés et de laïcs compétents" que le saint Père exprime des enseignements et des directives précises.

Il expose alors les principes chrétiens sur la diffusion en général, aborde ensuite les problèmes propres au cinéma, à la radio et à la télévision. Voilà des points qui présentent un intérêt spécial pour les éducateurs et les jeunes gagnés déjà au cinéma: précisions sur la liberté de diffusion du bien et du mal, relations entre l'art et la morale, éducation nécessaire à la masse et aux jeunes. Quand Il parle de diffusion, le saint Père entend "la communication faite sur une vaste échelle des biens destinés à la communauté et à chacun des individus."

Liberté de diffusion -

"La vraie liberté consiste dans l'usage et la diffusion des valeurs qui contribuent à la vertu et au perfectionnement de notre nature."

"Ces valeurs sont d'abord les richesses de la Révélation divines". En conséquence, "les pouvoirs civils doivent permettre à l'Eglise de propager la vérité et la vertu".

"Les catholiques doivent aider l'Eglise à profiter de ces inventions et à s'en servir pour la sanctification des âmes."

"Il faudra aussi que soit assurée aux particuliers "la possibilité de contribuer à leur enrichissement culturel et spirituel propre par le moyen de ces techniques."

Liberté d'expression -

"La liberté d'expression n'est pas la liberté de diffuser sans aucun contrôle tout ce que l'on veut, fut-ce immoral et dangereux pour les âmes. L'Eglise ne peut permettre que l'on attente aux valeurs qui ordonnent l'homme vers Dieu, sa fin dernière. Il faut donc condamner ceux qui osent affirmer qu'une forme déterminée de diffusion peut être exploitée, mise en valeur et exaltée même si elle manque gravement à l'ordre moral, pourvu qu'elle ait une valeur artistique et technique." "Il est vrai, poursuit le Pape, que l'art, pour être tel, ne doit pas nécessairement remplir une mission éthique ou religieuse explicite, mais si le langage artistique s'adaptait, dans ses paroles et ses cadences, à des esprits faux, vides et troubles, c'est-à-dire s'écartant du dessein du Créateur, si, au lieu d'élever l'esprit et le cœur à de nobles sentiments, il excitait les passions les plus vulgaires, il trouverait le plus souvent un accueil favorable... mais un tel art se dégraderait, en reniant son aspect primordial et essentiel, et il ne serait pas universel et éternel comme l'esprit humain auquel il s'adresse."

Devoirs des pouvoirs publics et des

groupes professionnels -

"Seul un intérêt positif et solidaire pour les techniques de diffusion et leur bon usage, aussi bien de la part de l'Eglise que celle de l'Etat et de la profession permettra aux techniques elles-mêmes de devenir des instruments constructifs de formation pour la personnalité de qui en use..." Soulignons que cela est encourageant pour l'organisation actuelle de notre télévision canadienne.

Caractéristiques de la "diffusion" au moyen des techniques audio-visuelles -

"Les trois principales techniques audio-visuelles de diffusion... ne sont donc pas simplement des moyens de récréation et de détente même si une grande partie des auditeurs et des spectateurs les considèrent avant tout sous cet aspect, mais ils transmettent des valeurs surtout culturelles et morales qui peuvent grandement contribuer au bien de la société moderne."

Le cinéma, la radio et la télévision doivent servir la vérité et le bien -

Servir la vérité et le bien, cela signifie: respecter la vérité révélée par Dieu;
faire effort pour contribuer au perfectionnement moral de l'homme par l'information, l'enseignement et le spectacle.

Education des masses - Le spectacle s'adresse à des millions d'hommes, différents par l'âge, le milieu, et la culture. "Pour que, dans ces conditions, écrit le Souverain Pontife, le spectacle puisse remplir sa fonction, il faut un effort éducatif qui prépare le spectateur à comprendre le langage propre à chacune de ces techniques et à se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran et le haut-parleur, afin de n'avoir pas comme il arrive souvent à subir passivement leur influence." "Ni une saine récréation, ni le progrès culturel ne peuvent être pleinement assurés, sinon par cette oeuvre éducative, éclairée par les principes chrétiens." Le saint Père parle ensuite des "initiatives qui visent à préparer aussi bien les adultes que la jeunesse à mieux apprécier les côtés positifs et négatifs du spectacle." Il est bien difficile de ne pas voir dans ces initiatives une allusion aux travaux des ciné-clubs d'esprit chrétien dans les maisons d'éducation ou chez les adultes, comme il en existe beaucoup en Europe et au Canada.

Spectacles pour la jeunesse - Les spectacles pour la jeunesse doivent être adaptés au degré de développement intellectuel, émotif et moral des divers âges. De plus, on considérera comme plus graves les dangers moraux que les troubles physiologiques ou psychologiques éventuels. Enfin, le Pape recommande la prudence et la tempérance dans l'assistance aux spectacles.

Chacun de ces points appellerait développements et commentaires. Qu'il suffise pour le moment de les souligner et d'en faire l'étude en comité, lors des réunions régulières. Tout notre travail d'assainissement et de culture dans le domaine du cinéma s'en trouvera enrichi et transformé.

QUEL EST VOTRE AVIS ?

1. L'art doit-il être moral?
2. Peut-il être immoral?
3. Qu'est-ce que la liberté d'expression?
4. Quelle attitude l'Eglise attend-elle des catholiques à l'égard des techniques de diffusion?
5. Que demande le saint Père aux éducateurs et aux jeunes par rapport aux spectacles?

F I L M

Film, ce mot ouvre tout un monde, un nouveau monde dans le monde, un monde qui fascine les sens et captive l'âme. Oh! combien il est important qu'il ne ravisse pas à l'homme ce qui lui est essentiel, sa soumission effective à Dieu, son Créateur et son Maître.

15 mai 1957.

PIE XII